

Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public

Le budget 2021 doit être à la hauteur des défis

Alors que le Sénat vient d'entamer l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2021, adopté en 1^{ère} lecture par l'Assemblée Nationale, le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public (CDDEAP) s'est à nouveau réuni en visioconférence le vendredi 20 novembre, à l'occasion d'une conférence de presse.

Cette deuxième réunion du CDDEAP sur les questions budgétaires 2021 a permis de faire le bilan du texte adopté par l'Assemblée Nationale, d'envisager les éléments à porter auprès des Sénateurs et de lancer des perspectives d'actions à plus long terme pour la Défense de l'EAP.

Cette conférence de presse à l'initiative de Céline Brulin, Sénatrice en charge des questions de l'enseignement agricole pour le groupe CRCE a réuni des parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat : André Chassaigne et Céline Brulin (PCF), Sylvie Tolmont et l'attaché de Guillaume Garot (PS), Loïc Prud'homme (LFI) - Monique De Marco (EELV), Michèle Victory et Marie-Pierre Monier (PS) étaient excusées.

Ont également répondu présent.es Véronique Marchesseau pour la Confédération Paysanne, Karine Aulier et Rodrigo Arenas pour la FCPE, Damien Ferrier pour la Fnaf-CGT, ainsi que plusieurs représentants.es nationaux de la CGT-Agri et du Snetap-FSU - Benoît Teste, Secrétaire Général de la FSU était excusé.

Du côté de la presse, des journalistes d'Agrapresse, du site Touteduc, de l'Agence Education et Formation et du courrier Cauchoix ont couvert les échanges.

Constat partagé sur la politique budgétaire mortifère pour l'enseignement agricole public à l'Assemblée Nationale comme au Sénat à l'occasion de l'examen du budget 2021 !

A l'Assemblée Nationale, si la commission des finances (mission « enseignement scolaire ») avait reconnu les besoins spécifiques de l'enseignement agricole et voté à l'unanimité un amendement d'une augmentation budgétaire de 5 millions €, celui-ci a finalement été rejeté dans le texte final de l'Assemblée. Un amendement rejeté sous l'impulsion du Ministre de l'Education Nationale et par des arguments dévoyés mais qui marque une réelle inquiétude de nombreux.euses élu.es, y compris de la majorité, sur la situation de l'Enseignement agricole Public.

Au Sénat, c'est au tour de la commission "Culture, éducation et communication", d'alerter sur la situation de l'EAP et de donner un avis défavorable à l'adoption des crédits de l'Enseignement agricole ; le rapport de la Commission pointant les difficultés et les enjeux. Ce rapport parle de « *survie de l'Enseignement agricole qui est désormais en jeu, des crédits qui ne sont pas à la hauteur des défis...* ».

Pour le Comité, ces expressions des parlementaires sont la preuve donnée au Ministère de l'Agriculture qu'il est en train de saper un outil public pourtant performant et indispensable pour relever les défis environnementaux, alimentaires et celui du renouvellement des générations.

Les membres du CDDEAP affirment donc leur appui et soutien unanimes pour défendre l'enseignement agricole public, un soutien d'autant plus nécessaire que l'EAP est aujourd'hui dans la tourmente de l'application des réformes successives aux conséquences désastreuses à la fois sur les recrutements des élèves et des conditions de leurs apprentissages (loi Pénicaud, réforme du Baccalauréat, réforme du lycée, réforme de la voie pro, réforme des seuils, ...) parce que synonymes de perte de postes.

Une campagne de communication et des actions pour soutenir l'enseignement agricole public, pour renouveler son image et en faire « une notion d'intérêt général »

Pour le Comité, partout sur le territoire, nous devons engager des actions de médiatisation pour assurer à la fois la défense et le développement de l'Enseignement Agricole Public, et travailler ainsi plus amont les questions budgétaires, démontrer les risques qui pèsent aujourd'hui sur un pan du service public d'éducation pourtant indispensable pour les professionnels, les familles et plus globalement à la société dans le contexte que nous connaissons.

Le Comité fixe d'ores et déjà de prochains rendez-vous, dès le début de l'année 2021 avec déjà au moins de 4 moments forts :

- sur la période du Salon de l'agriculture avec la Confédération Paysanne et le collectif « le Jour d'après »,
- le 24 mars lors du colloque « plaidoyer pour l'agro-écologie dans les programmes scolaires » organisé par l'Institut de recherche de la FSU, le Snetap-FSU et le CFSI,
- lors de la journée de réflexion portant sur « l'avenir de l'enseignement agricole » envisagée par la FCPE,
- à l'occasion d'États Généraux de l'Éducation en cours d'élaboration

Paris, le 25 novembre 2020